

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 8 AVRIL 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	24	24 + 3 pouvoirs

Date de convocation 2 avril 2026
Date de publication 13 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, Maire.

Présents : Rui-Manuel ABRANTES, Michel AUBRY, Philippe BORDE, Anthony CARRE, Anita DANGIN, Kévin DE AMARAL, Marie-José DECHANET, Simone DEVAUX, Carine ERARD, Claudine ERARD, Nadine HERRERO, Marie-Christine JANISEK, Pierre Frédéric MAITRE, Vincenzo NATELLA, Hugo PINTO, Emmanuel PROVIN, Régis RENARD, Véronique ROUSSEL, Jean-Baptiste SCHREINER, Eric SLANGEN, Virginie VAIRELLES, Denis VERGEOT, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.

Représentés : Evelyne BOCQUET pouvoir donné à Anita DANGIN, Serkan DANISKAN pouvoir donné à Hugo PINTO, Carmen MONNE pouvoir donné à Véronique ROUSSEL.

Madame Simone DEVAUX a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 06_08042026

N°06 : ELECTION DES DELEGUES APPELES A SIEGER A LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Rapporteur : Monsieur Philippe BORDE

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 1411-5, D 1411-3, D 1411-4 et D 1411-5,

Considérant que la commission de délégation de service public est composée, outre le maire, autorité habilitée à signer la convention de délégation, de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus en son sein par le conseil municipal, au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel,

La commission de délégation de service public est chargée d'émettre un avis sur les procédures de délégation de service public.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la commission de délégation de service public, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Une liste est proposée :

Philippe Borde, président

Titulaires

Michel AUBRY
Régis RENARD
Claudine ERARD
Anita DANGIN
Denis VERGEOT

Suppléants

Serkan DANISKAN
Eric SLANGEN
Simone DEVAUX
Carine ERARD
Rui-Manuel ABRANTES

Après avoir procédé à l'élection et à l'unanimité, sont élus membres de la commission de délégation de service public de la ville de Bar-sur-Aube :

Philippe Borde, président

Titulaires

**Michel AUBRY
Régis RENARD
Claudine ERARD
Anita DANGIN
Denis VERGEOT**

Suppléants

**Serkan DANISKAN
Eric SLANGEN
Simone DEVAUX
Carine ERARD
Rui-Manuel ABRANTES**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PB' or a stylized version of the name.

....., secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a final flourish.

